

Monsieur John Holmes
Sous-secrétaire général aux Affaires humanitaires et Coordinateur des secours
d'urgence
Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires
New York

Goma, le 6 février 2009

Monsieur le Sous-secrétaire Général,

Au nom de la *Congo Advocacy Coalition* (Coalition pour le plaidoyer en faveur du Congo), un groupe de 100 organisations humanitaires et de défense des droits humains, nous vous exhortons à insister auprès des parties au conflit dans le Nord et le Sud-Kivu en République démocratique du Congo pour que la protection des civils pendant les opérations militaires soit une priorité absolue, et pour que la mission de maintien de la paix au Congo (MONUC) joue un rôle central dans la planification de toutes les opérations militaires, conformément au mandat qui lui a été donné par le Conseil de sécurité de l'ONU, afin qu'elle puisse protéger efficacement les civils et qu'elle garantisse l'accès humanitaire.

Même avant le déclenchement des activités militaires principales, les opérations conjointes ont déjà provoqué des déplacements majeurs au Nord et Sud Kivu. Si l'évaluation des chiffres n'est que provisoire, de nombreuses personnes se sont enfuies suite au début des combats et aux avertissements de combat imminent, ainsi que tout simplement par peur, venant s'ajouter aux 1,2 million de personnes déjà déplacées au cours des précédentes vagues de combat. Ce chiffre comprend les 4 500 réfugiés qui ont fui jusqu'en Ouganda, et d'autres qui ont quitté leur maison en territoires Lubero et Masisi au Nord Kivu. Quelques déplacés sont rentrés chez eux, mais la situation reste instable et d'autres déplacements sont attendus.

Des villageois ont signalé des meurtres et des viols de civils commis en représailles par les FDLR dans la zone de Katoyi en territoire Masisi. D'autres témoignages indiquent que les civils sont empêchés de fuir dans certaines zones à l'ouest de Masisi et qu'ils sont de fait utilisés comme boucliers humains. D'après certaines informations, à l'est du territoire Rutshuru, la coalition des forces rwandaises et congolaises, ainsi que d'autres groupes armés, auraient commis des viols et pillages au cours des deux dernières semaines.

Il est essentiel que les armées rwandaise et congolaise, de même que la MONUC, prennent immédiatement des mesures pour garantir que les civils sont protégés tout au long des opérations militaires, en appliquant rigoureusement le droit international humanitaire, en limitant de nouveaux déplacements, en favorisant l'accès humanitaire et en modérant systématiquement les menaces connues pouvant atteindre des civils et des non-combattants. Nous espérons que vous profiterez de votre visite dans l'est du Congo cette semaine, et des réunions de suivi à New York, pour garantir

que la MONUC et les autres acteurs concernés disposent des ressources nécessaires pour protéger efficacement les civils.

Il faut tirer les leçons des brutalités inimaginables subies par les civils congolais dans le nord-est du Congo à la suite du déclenchement d'une opération conjointe de l'armée ougandaise et de l'armée congolaise pour désarmer l'Armée de résistance du seigneur (LRA), un groupe rebelle ougandais basé dans le parc national de Garamba au Congo depuis 2005. Plus de 700 personnes ont été massacrées par la LRA en moins d'un mois, au cours d'une série d'attaques simultanées coordonnées pendant la période de Noël 2008. Chaque fois, les mesures de protection ont été prises à posteriori et les forces congolaises ne sont jamais venues ou sont arrivées sur place un jour sinon plus après des massacres sanglants et organisés. Plus de 130 000 civils ont été forcés de fuir leurs foyers dans le district du Haut Uélé, et les attaques se poursuivent.

Cela est d'autant plus inquiétant que les FDLR ont un passé similaire, cherchant à éviter les confrontations militaires et leur préférant des attaques dévastatrices en représailles contre les civils. Il est évident que les atteintes aux droits humains dans le Nord et le Sud Kivu en particulier demeurent une véritable menace pour les civils.

Nous craignons que si les mesures urgentes suivantes ne sont pas prises immédiatement par les parties au conflit, la MONUC, et d'autres acteurs nationaux, il pourrait y avoir, encore une fois, des conséquences désastreuses pour la population de l'est de la RDC :

- Le centre de commandement Rwanda-RDC pour l'opération militaire conjointe devrait garantir que la protection des civils soit une composante essentielle des prochaines opérations et que des mesures suffisantes seront prises pour faire la distinction entre combattants et non-combattants et pour éviter les victimes civiles. Les deux gouvernements devraient immédiatement présenter leurs plans pour garantir la protection des civils et s'entendre avec la MONUC sur toutes les autres mesures de précaution exigées et sur la façon de les mettre en œuvre.
- La MONUC devrait continuer de déployer des équipes conjointes de protection, comprenant des spécialistes des droits humains, de la protection de l'enfant, des affaires civiles et de la démobilisation à proximité des contingents militaires de toutes les parties au conflit, y compris les bases terrestres près desquelles se trouvent les FDLR, et devrait les déployer également dans d'autres régions selon les besoins. Le commandement de la MONUC devrait garantir que les directives sur la mise en pratique du mandat de protection sont pleinement comprises et acceptées par tous les membres de la mission. Les Etats membres de l'ONU devraient de toute urgence déployer les forces de maintien de la paix et l'équipement supplémentaires autorisés en novembre 2008 pour aider à protéger les civils.
- Il faudrait nommer un conseiller spécial aux droits humains pour l'est du Congo pour aider à garantir que le respect des droits humains et la

protection des civils soit un élément essentiel des opérations militaires et du processus politique.

- Les parties au conflit devraient garantir que l'accès humanitaire demeure possible de sorte que l'aide vitale puisse être apportée à tous ceux qui en ont besoin. Pour favoriser cela, un haut fonctionnaire civil devrait être désigné pour assurer la liaison entre les acteurs humanitaires et les contingents militaires de l'opération conjointe afin de permettre l'échange d'informations nécessaires à l'organisation des actions humanitaires.
- Des bases de DDRRR (désarmement, démobilisation, rapatriement, réintégration et réinstallation) devraient être situées près des lieux où se trouvent les FDLR pour permettre que toute personne souhaitant se rendre puisse le faire en sûreté, sécurité et dignité. Tandis que les opérations se poursuivent contre le commandement des FDLR, les efforts de la part des deux gouvernements et de la MONUC pour encourager le rapatriement volontaire des combattants FDLR et de leurs personnes à charge devraient être renforcés, et pourvus des ressources nécessaires, et non laissés de côté.

La présence prolongée des FDLR dans l'est du Congo est le reflet de problèmes sous-jacents qui contribuent à la violence persistante. Les combattants des FDLR doivent être désarmés et démobilisés, et ceux qui sont responsables de violations graves du droit international, y compris de génocide, doivent rendre compte de leurs actes. Mais régler le problème des FDLR ne règlera pas les autres problèmes qui ont contribué au conflit dans l'est du Congo, tels que la propriété foncière, la représentation des minorités, la culture d'impunité et l'exploitation illégale des richesses minières du Congo. Les opérations militaires ne résoudre pas ces questions et il n'y aura pas de paix durable s'il n'y a pas de processus politique pour trouver des solutions à ces problèmes.

Aussi nous vous exhortons également, ainsi que le Secrétariat et le Conseil de sécurité de l'ONU, à encourager toutes les parties au conflit à respecter leurs engagements antérieurs inclus dans les Accords de Nairobi et de Goma et à renouer avec un processus politique permettant d'aborder les problèmes sous-jacents qui nourrissent le conflit dans l'est du Congo et d'apporter une paix durable à laquelle les populations de l'est du Congo aspirent si désespérément.

Veillez agréer, Monsieur le Sous-secrétaire Général, l'expression de notre sincère considération,

La Congo Advocacy Coalition

La Congo Advocacy Coalition, constituée d'organisations non gouvernementales locales et internationales, a été créée en juillet 2008 pour plaider pour une plus grande protection des civils et le respect des droits humains dans l'est du Congo. Les membres du comité d'organisation de la coalition sont: **ActionAid, ENOUGH Project, Human Rights Watch, International Rescue Committee (IRC), Mercy Corps, Norwegian Refugee Council (NRC), Oxfam, Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales de Développement (CRONGD) - Nord Kivu, Promotion et**

Appui aux Initiatives Féminines (PAIF) – Nord Kivu, Institut Congolais pour la Justice et la Paix (ICJP) – Sud Kivu, et Association des Femmes Juristes du Congo (AFEJUCO) – Sud Kivu.

Autres signataires :

ONG internationales :

Action Against Hunger/ Action Contre la Faim (ACF) – USA, American Bar Association (ABA) Rule of Law Initiative in DRC, Beati i costruttori di pace/ Blessed are the Peacemakers, CAFOD, CARE International, Centre Lokole/ Search for Common Ground, Global Witness, International Emergency and Development Aid (IEDA) Relief, Jesuit Refugee Service (JRS) Great Lakes, Refugees International, Tearfund, Trocaire, War Child Holland

ONG congolaises :

ACAEFAD, Action by Christians Against Torture (ACAT)/Sud Kivu, ACPS, Action des Chrétiens Activistes des Droits de l'Homme à Shabunda (ACADHOSHA), ADECOF/Sud Kivu, AFCD, AFCDI, AFECEF, AJERF, Africa Justice Peace and Development (AJPD), ALCM, AMALDEFEA, AMI-KIVU, ANAMEDAPED, APIBA, APRODEPED, ASADHO (Association africaine de défense des droits de l'homme) - Sud Kivu, ASALAK, Action Sociale pour la Paix et le Développement (ASPD), Association pour le Développement des Initiatives Paysannes (ASSODIP), AYINET/DRC, BDENA, Blessed Aid, CADRE, Collectif des Associations des Femmes Pour le Développement (CAFED), Campagne Pour la Paix (CPP), CCJT, CEDAC, CELPA/SK, Centre d'Appui pour le Développement Rural Communautaire (CADERCO), Centre de Recherche sur l'Environnement, la Démocratie et les Droits de l'Homme (CREDDHO), Centre de promotion socio-sanitaire (CEPROSSAN), Centre d'Etudes et de Recherche en Education de Base pour le Développement Intégré (CEREBA), Coalition RDC pour la Cour Pénale Internationale (CPI), Collectif des Organisations des Jeunes Solidaires du Congo (COJESKI)/Sud Kivu, Collectif des Organisations des Jeunes Solidaires du Congo (COJESKI)/ Nord Kivu, COPARE, CUBAKA, DYJESKI, EFD, Encadrement des femmes indigènes et des ménages vulnérables (EFIM), Entraide des Femmes pour les Déshérités (EFD) - Uvira Sud -Kivu, Foyer Social de Mogo (FSM/Kabare), GAIDER, GAMAC, GRAM-Kivu, Groupe d'Etudes et d'Actions Pour un Développement Bien Défini (GEAD) /Nord-Kivu, Groupe de Voix des Sans Voix (GVSV), Groupe Féminine, HEAL Africa, Héritiers de la Justice, Humanitas, IGE/CCD, La Synergie des femmes pour les victimes des violences sexuelles (SFVS), Mamans Umoja, Martin Luther King Non-Violence Group, OCET, PAL, PAMI, Perspectives « Monde Juste », PIDP-Kivu, PRENAO, PRODES, Promotion de la Démocratie et Protection des Droits Humains (PDH), RADHOSKI-Sud Kivu, Réseau Provincial des ONG de Droits de l'Homme (REPRODHOC)/Nord-Kivu, RFD, SAMS, SARCAF, SILDE, SJPR/EST, Solidarité pour la Promotion Sociale et la Paix (SOPROP), SYNECAT, UCODE, UPADERI, VOVOLIB (Voix des Sans Voix ni Liberté)